

## **Convention de collaboration Haute Ecole Arc Santé et Faculté des sciences de la santé de l'Université de Moncton**

### **Nouvelle voie canadienne pour la HE-Arc Santé**

**La Haute Ecole Arc Santé et la Faculté des sciences de la santé de l'Université de Moncton au Canada ont signé, ce jeudi à Neuchâtel, un accord spécifique de coopération. Celui-ci ouvre de nouvelles voies en matière de recherche et favorise la mobilité des étudiants et des professeurs.**

Avec cet accord, les étudiants en Soins infirmiers de la Haute Ecole Arc auront la possibilité d'effectuer un semestre complet au Canada tout en validant les crédits ECTS correspondant pour l'obtention de leur Bachelor.

Cette possibilité de mobilité sera offerte aux étudiants dès leur deuxième année d'étude.

«Le Canada est un pays pionnier en matière de sciences infirmières. Ce partenariat avec La faculté des sciences de la santé de l'Université de Moncton dans le New Brunswick me réjouit. Ce d'autant que la Faculté est également le partenaire idéal en matière de coopération en recherche appliquée et de perfectionnement des professeurs», précise Nicolas Chevrey, directeur du domaine Santé de la HE-Arc.

#### **De nombreux points communs**

«La Faculté des sciences de la santé de l'Université de Moncton et le domaine Santé de la HE-Arc ont de nombreux points en communs de par leur taille, leur situation géographique et par l'attention et le suivi qu'elles sont en mesure de porter à leurs étudiants», s'enthousiasme la directrice générale de la HE-Arc Brigitte Bachelard.

«Le domaine de la santé est un axe de développement prioritaire pour l'Université de Moncton. Je me réjouis de la signature d'une entente de collaboration en sciences infirmières avec la Haute École Arc Santé qui permettra à nos professeurs et nos étudiants d'enrichir leurs pratiques et leurs connaissances respectives et d'en faire profiter les populations francophones de Suisse et du Nouveau-Brunswick» a déclaré Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier de l'Université de Moncton.

L'accord signé ce jeudi à Neuchâtel prend effet immédiatement et pour une période de cinq ans et pourraient déboucher sur des programmes de formation communs.

**Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :**

Matthieu Berberat  
Chargé de communication de la Haute école de santé Arc  
Tél. +41 32 930 11 25, Mobile +41 76 557 11 25  
matthieu.berberat@he-arc.ch

Neuchâtel, le 30 janvier 2014